

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : HD 435 Lotion nettoyante
Révision : 06.08.2014
Date d'édition : 06.08.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

HD 435 Lotion nettoyante

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Le HD 435 est une lotion douce sans alcali ni savon.

Catégories de produits [PC]

PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels

Usages déconseillés

Néant, à l'utilisation appropriée.

Remarque

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

orochemie GmbH + Co. KG

Rue : Max-Planck-Straße 27

Code postal/Lieu : 70806 Kornwestheim

Téléphone : +49 7154 1308-0

Telefax : +49 7154 1308-40

Contact pour informations : DÜRR DENTAL AG, Höpfigheimer Straße 17, 74321 Bietigheim-Bissingen, Germany

Tel: +49 7142 705-0, Fax: +49 7142 705-500, info@duerr.de

en France:

DÜRR DENTAL FRANCE S.A.R.L., 8, rue Paul Héroult, 92500 Rueil-Malmaison, France

Tel: +33 1 55691150, Fax: +33 1 55691151, info@durr.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

INT: +49 6132 84463 (24 h/7 d)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'identification conformément aux Directives communautaires.

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

Méthode de classification

Directive du conseil aux produits cosmétiques

Classification selon les directives 1999/45/CE

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : HD 435 Lotion nettoyante
Révision : 06.08.2014
Date d'édition : 06.08.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

Description

HD 435 contient agents de surface bien tolérés par la peau et à pouvoir nettoyant-actif, substances surgrasses, allantoïne, matières odorantes et agents auxiliaires dans une solution aqueuse.

Composants dangereux

ACIDE CAPRYLIQUE/CAPRIQUE GLYCERIDE PARTIEL ; Numéro d'enregistrement REACH : - ; N° CE : 630-549-7; N° CAS : 127281-18-9

Poids : 5 - 10 %
Classification 67/548/CEE : R52/53 Xi ; R36
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319 Aquatic Chronic 3 ; H412

SULFATE D'ALCOOL GRAS, SEL SODIQUE ; Numéro d'enregistrement REACH : - ; N° CE : 221-416-0; N° CAS : 9004-82-4

Poids : 5 - 10 %
Classification 67/548/CEE : Xi ; R36/38
Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319

OXYDE D'ALKYLE POLYETHYLENEGLYCOL ET DE TETRADECYLENE GLYCOL ; Numéro d'enregistrement REACH : - ; N° CAS : 96081-39-9

Poids : 2,5 - 5 %
Classification 67/548/CEE : N ; R51/53 Xi ; R36
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319 Aquatic Chronic 2 ; H411

Indications diverses

Teneur en taux de R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas de contact avec la peau

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. Eau en aérosol. Brouillard d'eau. Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : HD 435 Lotion nettoyante
Révision : 06.08.2014
Date d'édition : 06.08.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

Aucun(e) n'est connu(e).

Produits de combustion dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

5.3 Conseils aux pompiers

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Équipes d'intervention

Protection individuelle

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour nettoyage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Mesures de protection

Mesures de protection incendie

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker à des températures inférieures à 5 °C.

Incompatibilités de stockage

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : HD 435 Lotion nettoyante
Révision : 06.08.2014
Date d'édition : 06.08.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

Protection yeux / visage

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Protection de la peau

Protection des mains

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Mesures générales de protection et d'hygiène

13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver les vêtements de travail à part. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Assurer une aération suffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : vert-bleu

Odeur : aromatique

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :	(1013 hPa)		Aucune donnée disponible
Température d'ébullition/plage d'ébullition :	(1013 hPa)	ca.	100 °C
Température de décomposition :	(1013 hPa)		Aucune donnée disponible
Point éclair :			non applicable
Température d'ignition :			non applicable
Limite inférieure d'explosivité :			non applicable
Seuil maximal d'explosion :			non applicable
Pression de la vapeur :	(50 °C)		Aucune donnée disponible
Densité :	(20 °C)		1 - 1,03 g/cm ³
Test de séparation des solvants :	(20 °C)	<	3 %
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		100 Pds %
pH :			4,9 - 5,9
log P O/W :			Aucune donnée disponible
Temps d'écoulement :	(20 °C)	ca.	120 s
Seuil olfactif :			Aucune donnée disponible
Liquides comburants :	Non applicable.		
Propriétés explosives :	Non applicable.		
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :	N'a pas d'effet corrosif sur les métaux.		

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : HD 435 Lotion nettoyante
Révision : 06.08.2014
Date d'édition : 06.08.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

10.1 Réactivité

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données disponibles pour le mélange.

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (OXYDE D'ALKYLE POLYETHYLENEGLYCOL ET DE TETRADECYLENE GLYCOL ; N° CAS : 96081-39-9)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (SULFATE D'ALCOOL GRAS, SEL SODIQUE ; N° CAS : 9004-82-4)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (ACIDE CAPRYLIQUE/CAPRIQUE GLYCERIDE PARTIEL ; N° CAS : 127281-18-9)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg

Pas de données disponibles.

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Aucun effet toxique connu sur l'homme.

Effet irritant et caustique

non irritant.

Sensibilisation

Pas de données disponibles.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucun(e) n'est connu(e).

11.4 Informations complémentaires

Directive du conseil aux produits cosmétiques

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : HD 435 Lotion nettoyante

Révision : 06.08.2014

Version (Révision) :

2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition : 06.08.2014

Paramètre : CL50 (OXYDE D'ALKYLE POLYETHYLENEGLYCOL ET DE TETRADECYLENE GLYCOL ; N° CAS : 96081-39-9)
Espèce : Poisson
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 1,1 - 10 mg/l
Temps d'exposition : 96 h
Paramètre : CL50 (ACIDE CAPRYLIQUE/CAPRIQUE GLYCERIDE PARTIEL ; N° CAS : 127281-18-9)
Espèce : Cyprinus carpio (Carpe)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 10 - 100 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EC50 (ACIDE CAPRYLIQUE/CAPRIQUE GLYCERIDE PARTIEL ; N° CAS : 127281-18-9)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 48 h

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 (ACIDE CAPRYLIQUE/CAPRIQUE GLYCERIDE PARTIEL ; N° CAS : 127281-18-9)
Espèce : Desmodesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 72 h

Toxicité bactérielle

Paramètre : EC50 (SULFATE D'ALCOOL GRAS, SEL SODIQUE ; N° CAS : 9004-82-4)
Espèce : Toxicité bactérielle
Dose efficace : > 1 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Décomposition abiotique

Pas de données disponibles.

Biodégradation

Les agents de surface contenus correspondent aux directives de l'O.C.D.E. et sont par conséquent biodégradables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Distribution connue ou prévue sur les compartiments environnementaux

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface/les eaux souterraines.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet / désignations des déchets selon code CED

Code des déchets produit

Concentré/quantités plus importantes: 07 06 01* liquide aqueux à lessive.

Solutions pour traitement des déchets

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : HD 435 Lotion nettoyante
Révision : 06.08.2014
Date d'édition : 06.08.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

Élimination appropriée / Produit

Éliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Directive du conseil aux produits cosmétiques

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 03. Composants dangereux

16.2 Abréviations et acronymes

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Commission European

CED = Catalogue Européen des déchets

CEN = Comité européen de normalisation

CL50 = Concentration létale médiane

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

CMR = Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction

CO₂ = Dioxyde de carbone

COV = Composés organiques volatils

CPSE = Concentration prédite sans effet (PNEC)

DL50 = Dose létale médiane

DMEL = Dose dérivée avec effet minimum

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : HD 435 Lotion nettoyante

Révision : 06.08.2014

Date d'édition : 06.08.2014

Version (Révision) :

2.0.0 (1.0.0)

DNEL = Dose dérivée sans effet
EC50 = Concentration efficace médiane ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
IATA = Association international du transport aérien
ICAO-TI = L'Organisation de l'aviation civile internationale - instruction technique
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe/Log Pow = Coefficient de partage octanol/eau
MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
Mention EUH = Mention de danger spécifique CLP
Mention H = Mention de danger SGH
NE = Norme Européenne
NOEC/NOEL = Concentration/Dose sans effet observable
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONU = Nations Unies
PBT = Persistants, Bioaccumulables et Toxiques
PNEC = Concentration sans effet prévue (CPSE)
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH/GHS = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
STOT-RE/TSOC-ER = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
STOT-SE/TSOC-EU = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes
TLV/STEL = La valeur limite de courte durée (VLCT)
TLV/TWA = Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)
UE = Union Européenne
vPvB/tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
36	Irritant pour les yeux.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

16.5 Indications de stage professionnel

Aucune

16.6 Informations complémentaires

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Dr. Klaus-Michael Wolf N° de tél.: +49 7154 1308-27 · N° de fax.: +49 7154 1308-40 · info@orochemie.de

Dipl. Ing. Elisabeth Gehring N° de tél.: +49 7154 1308-37

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.